

**MAIRIE  
DE  
CHAPTELAT**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de  
conseillers**

en exercice	19
présents	18
votants	18

L'an *deux mille VINGT-SIX*  
*le 23 avril*

Le Conseil Municipal de la commune de  
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de  
Madame Julie LENFANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 17/04/2026**

**Présents (18)**

*Julie LENFANT, DESERBAIS Sébastien, BRAYE Solange, DECHAUX Nicolas, VERGNE Laëtitia, PEYRAT Thierry, MASDIEU Christel, LAMARGUE Laurent, LAVIGNE Caroline, RABIET Marion, TALLET Mathieu, DEMAISON Marie, BURATTI Francesca, CHENIEUX Jérémy, TEXIER Nadège, PONTABRY Jean-Marie, JUDE Valérie, POMARES Julien*

**Absent ayant donné procuration (0)**

**Absent (1)**: DUROUX Julien

**Secrétaire de séance** : BRAYE Solange

**I : CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

- Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;
- Considérant que, pour les **communes de plus de 2 000 habitants**, la commission est composée de **9 membres : du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 8 commissaires titulaires** et de 8 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 8 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables **en nombre double** (2 candidats pour un poste), dressée par le Conseil municipal. *En fait, la commune propose et l'Etat dispose (sélectionne) assurant la neutralité.*

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 32 noms : 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Les commissaires titulaires :

1. JUDE Valérie
2. PONTABRY Jean-Marie
3. DUROUX Julien
4. BRAYE Solange
5. NICOT Daniel
6. BOUALEM Nour Edin
7. BONNET Jean-Claude
8. SENAMAUD Marie Claude
9. MAYEN Dominique
10. ALEXIS Françoise
11. LENOIR Michèle
12. GAUCHON Jean-Jacques
13. DESERBAIS Jean-Marie
14. SOUNALEIX Jacques
15. LINOL Martine
16. GIRAUD Marc

Les commissaires suppléants :

1. BESSE Marc
2. RULLAUD Raymonde
3. LAGANE Dominique
4. GIBERT Marie
5. LAMOUR Nathalie
6. LACOUTURE Michel
7. MALOCHET Gérard
8. DINTRAS Isabelle
9. CALTEAU Michel
10. GIROUX Jean-Louis
11. RENON Franck
12. BARRET Jean-Louis
13. BRAICHOTTE Gérard
14. DUBOST Nicolas
15. LEPINE Rodolphe
16. MASSONEAU Stéphane

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE** la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

**AUTORISE** Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

**CHARGE** Madame le Maire de transmettre la présente à Monsieur le Préfet.

**VOTE :**                      **Présents : 18    Procurations : 0**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus : 24/04/2026

Au registre sont les signatures.

Affiché le 24/04/2026

Pour copie conforme

En mairie le : 24/04/2026

Madame la Maire

